

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 129 (1984)  
**Heft:** (1): SSO 150 ans Société Suisse des Officiers : allocutions tenues au cours de la fête du Jubilé à Fribourg les 21 et 22 octobre 1983

**Vorwort:** Salut  
**Autor:** Schorderet, Claude

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Salut

Claude Schorderet, Syndic de Fribourg

L'année 1983 ne sera sans doute pas oubliée pour votre Société puisque vous fêtez, aujourd'hui, la 150<sup>ème</sup> année de votre existence, célébration qui, à titres divers, ne passe pas inaperçue. J'aimerais, tout d'abord, vous remercier d'avoir associé à vos manifestations l'Autorité communale de la Ville de Fribourg, que je représente ici avec mon collègue M. Jean Aebischer, conseiller communal. Au nom de ce Conseil, je vous transmets mes félicitations à l'occasion de l'évènement qui vous rassemble dans notre Cité. Nous sommes très heureux de vous accueillir et nous sommes fiers aussi de figurer dorénavant, par notre ville, dans l'histoire de votre société.

Votre présence ici pour vos 150 ans est peut-être un symbole dans l'histoire de notre canton et surtout dans celle de notre ville où les faits historiques militaires sont très nombreux.

Dès 1481, en effet, le nouveau canton confédéral a renforcé sa propre sécurité; il a consolidé militairement l'alliance des dix Etats. Au Moyen-Age, le mot ville est synonyme de place forte et l'organisation militaire de la cité fait de chaque bourgeois un soldat, dont le poste est fixé. Fribourg devait être, dès sa fondation, une cité guerrière; tout concourait à lui donner ce caractère: sa situation à la limite des langues française et allemande, sa position stratégique excellente pour garder le passage de la Sarine, rivière profondément encaissée et qui dans l'esprit du Duc de Zaehringen, son fondateur, devait servir de boulevard contre les Seigneurs romands qui avaient vécu, jusqu'alors, dans un état

voisin de l'anarchie, sans se soucier de l'Empire germanique dont ils faisaient partie.

Toutes nos traditions militaires, celle de la fidélité, de la nécessité, celle du devoir trouvent déjà leurs sources et leur explication dans la fondation de Fribourg.

Et, comme dans la plupart des villes, la bourgeoisie est à la base de l'organisation militaire, en constituant une certaine corporation préposée à la garde et à la défense de la ville et commandée, en temps de guerre, par l'avoyer et les principaux magistrats de la cité.

Aujourd'hui, la bourgeoisie est devenue plus pacifiste et contribue moins à la guerre, mais plus à la conservation des vestiges et des trésors du passé, en restaurant avec art et mille deniers, les bâtisses historiques comme celle dans laquelle nous sommes aujourd'hui rassemblés.

En cette année d'anniversaire pour votre société, ce sont les souvenirs transmis par plusieurs générations d'hommes qui restent à l'esprit. Ce sont aussi quelques traits d'histoire où s'inscrivent encore mieux les évènements marquants de la naissance et de la vie d'une société. C'est une manière d'approcher l'évènement. Il y a aussi celle qui consiste à projeter dans l'avenir les préoccupations perçues par vos prédécesseurs qui ont poursuivi avec conviction une tâche que vous avez su assumer et que vous devez perpétuer. Saint-Exupéry n'affirme-t-il pas que «être homme, c'est être responsable». Vous avez accepté cette responsabilité et manifesté une volonté, car aucune arme n'est seule capable de décider le sort

---

d'une guerre, sinon la volonté d'un peuple de défendre son indépendance.

Au travers des générations d'officiers qui ont été membres de votre société, un message a été transmis fidèlement. Même si ce message est parfois mis en question, il conserve toute sa valeur et toute sa force, à la condition essentielle que ceux qui doivent assumer cette mission ne se laissent ni emporter, ni influencer par des courants d'opinion dont l'audience qui leur est faite par les mass-media est inversement proportionnelle au sérieux et à l'importance qu'il faut leur reconnaître. Sous ce rapport, nous subissons aussi, dans notre profession, ce genre d'exercice, en regrettant que trop souvent l'excès de démocratie prônée par les uns, conduit finalement à l'anarchie voulue par les autres. Pour que fonctionne la démo-

cratie, il faut des règles à respecter par chacun.

Et cette force, nous en avons besoin, ne serait-ce que pour répondre à notre politique de défense nationale et de sécurité que les Chambres et le Conseil fédéral ont décidée. C'est le prix de notre liberté et c'est aussi, par notre affirmation, faire relever le sens du civisme et du patriotisme à tous qui, hélas, l'auraient aujourd'hui perdu.

Le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Société suisse des officiers est un motif de le rappeler. Enfin, je souhaite ainsi que vous poursuiviez avec conviction la tâche qui est la vôtre, parce que c'est aussi rendre hommage à ceux qui vous ont précédé et qui ont, il y a fort longtemps, montré le chemin parfois difficile.